



# Communiqué de presse

## ***Notre indépendance, ce sont nos revendications !***

A la veille des élections européennes qui auront lieu dimanche prochain, FO rappelle qu'elle ne donnera aucune consigne de vote. Quelle qu'en soit l'issue et les conséquences, FO continue et continuera de porter ses revendications en toute indépendance. Indépendance ne signifiant pas apolitisme, FO ne saurait être indifférente aux débats économiques et sociaux.

FO condamne toutes les guerres et économies de guerre et réaffirme sa solidarité avec les populations et les travailleurs qui en subissent les effets. Notre revendication cessez le feu immédiat, Pain, Paix et Liberté est plus que jamais d'actualité.

A l'approche des jeux olympiques et paralympiques, FO dénonce la remise en cause des droits des travailleurs en termes de mobilité, de droits aux congés et de temps de travail. L'organisation de ces jeux doit s'accompagner de compensations salariales supplémentaires. Pour FO, il ne peut y avoir de trêve pour défendre les droits. FO se tient aux côtés des salariés et des agents publics, légitimes à se défendre et s'oppose à toute remise en cause du droit de grève et de la liberté de manifestation. La Confédération soutient les camarades FO victimes de discriminations dans le cadre de leur activité syndicale.

FO dénonce les annonces des pouvoirs publics sur les milliards d'économies budgétaires, le retour d'une politique d'austérité affichée sans complexe, au détriment de l'école, de la santé, et l'ensemble des services publics, partout sur le territoire. FO condamne la recherche permanente d'économies sur les dépenses sociales : prescriptions de médicaments, indemnités journalières, affections de longue durée qui sont autant de pistes régulièrement évoquées pour réaliser des économies...

FO rejette cette politique qui contribue à stigmatiser les agents publics considérés comme une variable d'ajustement sans tenir compte des besoins de fonctionnement des services publics. FO dénonce la réforme annoncée de la fonction publique, s'opposera à la remise en cause du statut et des catégories et à la rémunération au mérite. FO exige l'ouverture de véritables négociations pour améliorer l'accès à l'emploi public, les carrières, la mobilité choisie et les rémunérations.


Contact :

**Frédéric SOUILLOT**  
Secrétaire général

**Secrétariat général**

 [fsouillot](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01



# Communiqué de presse

FO condamne les attaques multiples de l'exécutif à l'encontre de notre modèle social. Après la réforme des retraites, le gouvernement entend encore une fois durcir les règles de l'assurance chômage, au détriment des demandeurs d'emploi les plus précaires, et notamment les jeunes. Ce nouveau tour de vis est inacceptable. FO contestera le nouveau décret devant le Conseil d'État et mettra tout en œuvre pour empêcher cette réforme, y compris par la mobilisation. FO réaffirme que le chemin vers le plein-emploi ne passe pas par l'appauvrissement des demandeurs d'emploi mais par des politiques économiques qui encouragent la réindustrialisation du pays, garantissent des emplois pérennes et de qualité avec des salaires décents, de l'entrée dans la vie active à la retraite.

FO réaffirme sa revendication première : l'augmentation générale des salaires, du point d'indice et des pensions, allocations, minima sociaux, bourses étudiantes a minima à la hauteur de l'inflation. FO revendique la mise en place d'une conditionnalité des exonérations de cotisations afin d'imposer de véritables négociations sur les salaires au niveau des branches professionnelles. FO revendique une vraie répartition des richesses notamment par une plus forte taxation des profits et une réforme fiscale, redonnant toute sa place à l'impôt sur le revenu progressif pour plus de justice sociale.

FO rappelle son attachement à la négociation collective, au sens de l'article L1 du code du travail, ainsi qu'à la pratique contractuelle et conventionnelle et au paritarisme, qui contribue à la cohésion sociale de la République. Elle dénonce les projets de simplification du gouvernement et s'opposera à toute nouvelle contre-réforme du droit du travail qui attaquerait le rôle des branches. FO entend enfin reconquérir la place du paritarisme, remise en cause depuis plusieurs années, pour la gestion de la protection sociale collective solidaire, dans toutes ses dimensions : santé, retraite, assurance chômage, formation professionnelle, logement...

Paris, le 6 juin 2024